

la musique n'est pas uniquement composée de sons ; l'item qui la porte n'est pas qu'une marchandise.

cet axiome nous permet d'établir les bases nouvelles d'une transaction non-standardisée, processus défini conjointement par ses protagonistes. là, l'échange est une quête ; le négoce, la poursuite d'une mutualité, d'une communauté.

Cette aventure vise à faire arriver un item d'un endroit à l'autre sans chercher à amoindrir la distance, mais plutôt pour la sentir, justement ; comme une dérive exaltée et rituelle où l'affinitaire se trouve mobilisé afin qu'un itinéraire (sentier traversant avec une joie bravache le techno-fascisme écocidaire) prenne miraculeusement forme.

ce process transactionnel concrétise une connexion nouvelle ; une liaison potentielle que la matrice du libre-échange tend usuellement à avorter plutôt que déployer – si ce n'est comme tromperie.

les questions doivent être à nouveau posées, et notamment celle-ci : qui peut faire l'échange ? Car il n'y a pas de commerce réel entre les êtres sans connaissance mutuelle, sans empathie, sans partage d'intériorité.

Sans cela, il ne s'agit que de la poursuite d'un conflit éternel et sourd, dont l'intensité varie. pour faire commerce, il faut une connivence, une entente, une amicalité ; sans cela c'est, comme aujourd'hui et depuis des siècles, la guerre.

la musique auralisé doit donc se transfigurer ; le réifié, contaminer le situé ; le fétiche, migrer depuis le champ du strictement financier vers celui du familial. Et pour cela, la fiction d'un libéralisme individualiste et émancipateur doit disparaître.

Vous lisez ce texte : nous nous sommes partiellement déjà trouvé·es, d'une certaine façon. c'était le premier pas, trouvons donc comme engager le second.

yé donc,

ye@maisquiestdonccezoukeur.org